

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRES CHAQUE REPAS, ET AVANT DE JEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

POUR LA DISPEPSIE OU MAUVAISE DIGESTION, BUVEZ L'EAU ST-LÉON APRES CHAQUE REPAS, ET AVANT DE JEUNER POUR LA CONSTIPATION.

Gingras, Langlois & Cie Vis-à-vis l'Archevêché.

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

LUNDI, 3 MAI 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

SUIVEZ LA FOULE

S'il vous faut un Pantalon chic et bien fait... Rendez-vous chez BERGEVIN... Vous faites un Habit et Veste en Serge, Trikot, ou autres étoffes.

L. A. BERGEVIN, TAILLEUR-FASHIONABLE 35 à 45, Rue Notre-Dame. 28 avril 1886.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

La Morte

PREMIÈRE PARTIE

Journal de Bernard

La Savinière. Septembre 187...

Je suis à la campagne chez mon oncle. La conversation de mon oncle est charmante et nourrie. Néanmoins, elle s'arrête quelques fois et me laisse des loisirs. L'idée m'est venue de le occuper par quelque travail littéraire.

J'ai trente ans, je suis grand, flexible, élégant, d'un blond tirant sur le roux. Je valse bien et je monte bien à cheval. Relativement à ma personne physique, la postérité n'en saura pas davantage.

Mon oncle cependant a entrepris de me faire épouser une jeune fille, qui non seulement est elle-même d'une piété exceptionnelle, mais dont toute la famille paraît plongée dans la plus basse dévotion.

Je me nomme Bernard, Maurice Hugon de Montaurét vicomte de Vaudricourt. Nous vivons dans nos armes les besans des croisades, ce qui est toujours agréable. Mon oncle est le comte Montaurét de Vaudricourt aîné et chef de notre famille.

Mon oncle fut touché,—bien à tort—du désintéressement dont je semblais faire preuve en le poussant à se remarier. La vérité est qu'entre deux maux je choisis le moindre, et que j'aimais mieux encore sacrifier sa succession que de hasarder ma personne, ma liberté, et mon honneur dans l'aventure redoutable du mariage.

Cette convention arrêtée, mon oncle animé d'une impatience sénile, me pressa de passer immédiatement à l'exécution. Ce fut alors que je me mis à étudier avec un intérêt tout nouveau une variété de jeunes mondains qui m'avaient laissé jusque là assez indifférent.

Je me souvins qu'un jour, ma vieille et excellente amie la duchesse de Castel-Moret, donna dans son hôtel de la rue St-Dominique un bal blanc composé presque exclusivement de jeunes personnes de quinze à vingt-deux ans.

C'était par une belle journée de juin après les sauterelles, ces demoiselles se répandirent dans le jardin de l'hôtel, où le thé était servi sur une pelouse. Je m'étais assis solitairement derrière un bouquet de rhododendrons et j'essayais de mettre un peu d'ordre dans mon pauvre cœur, quand un de ces groupes charmants vint à passer de l'autre côté du massif.

La bonne vieille duchesse qui est d'un temps meilleur m'assura quand je lui rapportai ces propos, que de sa vie ni de ses jours, elle n'avait entendu choses pareilles, et que même elle ne savait pas au juste ce que ces demoiselles avaient voulu dire.

Je ne pense pas que la précipité des jeunes filles du monde en ce temps-ci doive être attribuée à l'insouciance morale des mères. Je rends volontiers cette justice aux mères que toutes, sans exception, quelle soit leur moralité personnelle, désirent faire de leurs filles d'honnêtes femmes.

Ce qui leur manque pour atteindre un but si louable, c'est la plus faible dose de sens vulgaire bon sens. Il n'y a, en effet, que l'avouement des mères à l'égard de leurs filles, qui soit comparable à l'avouement des mères à l'égard de leurs filles.

Elles semblent persuadées que tout dans la nature est susceptible de corruption, excepté leurs filles. Leurs filles peuvent braver les plus dangereux contacts, les plus tristes spectacles, les entretiens les plus équivoques; peu importe tout ce qui passe par les yeux, par les oreilles et par l'intelligence de leurs filles, se purifie instantanément. Leurs filles sont des salamandres qui peuvent impunément traverser le feu, fut-ce le feu de l'enfer.

Au surplus ces pauvres mères

comme ces pauvres filles méritent toute l'indulgence du penseur. Elles sont simplement entraînées par le flot qui nous entraîne tous, le flot d'une civilisation de décadence. Un peuple en décadence est, si je ne me trompe, un peuple qui n'a plus que des appétits, et il me semble clair que du haut en bas, nous en sommes tous là.

(A suivre).

LOUIS RIEL.

Sous ce titre, on lit dans l'Avvenir Nationale de Chicago :

Nous n'avons pas l'intention de dérouler devant nos lecteurs les scènes douloureuses du sombre drame de Régina. Louis Riel n'est plus, il repose en paix sous l'herbe des verdoyantes prairies qu'il a si souvent parcourues. Mais il nous sera bien permis de mentionner le nom de celui, qui fut le héros, et le chef de sa race.

Tant il vrai, qu'il faut à la patrie Canadienne-Française le sang généreux de ses enfants pour conquérir ses droits et ses libertés. Le vent du malheur, a soufflé sur nos têtes; l'année 1885 a été une année d'abondance pour l'exécuteur des hautes œuvres, dans la Puissance du Canada.

Terrence V. Powderly. M. Terrence Vincent Powderly est né dans le mois de janvier 1849, à Carbondale, Pa. ; à l'âge de 13 ans, il fut employé par la Compagnie Delaware, et Hudson Canal.

Ses soirées furent employées à l'étude du dessin de machines et d'architecture. En 1870, il devint membre de la Société des Mécaniciens et forgerons, puis dans la même année, fut admis parmi les Chevaliers du Travail, loge 88.

En 1877, lorsque les grèves eurent lieu, il se mit à la tête d'un mouvement, et forma un corps dirigeant les Chevaliers du Travail, avec Frederick Turnur de Philadelphie. Richard Griffiths de Chicago Charles Litenman de Marblehead, Mass., et Thomas Ring de Reading, Pa., en janvier 1878.

d'un fer rouge. Il y a eu dans ces moments de tourmentes politiques, bien des opinions diverses, le sang naturellement si chaud du peuple français a failli nous conduire à des excès, heureusement nous avons su éviter tout ce qui aurait pu affaiblir notre cause aux yeux de l'humanité.

Déjà le peuple canadien-français a commencé son œuvre. Partout, sur tous les coins de l'Amérique, un sentiment de profonde indignation s'est fait jour. Nos compatriotes des Etats-Unis ne sont pas restés en arrière et nous avons été heureux de constater que les Canadiens-français de Chicago ont, comme toujours, été à la hauteur de la renommée qu'ils se sont faite, sous le rapport du patriotisme et du dévouement à leur nationalité.

Terrence V. Powderly.

M. Terrence Vincent Powderly est né dans le mois de janvier 1849, à Carbondale, Pa. ; à l'âge de 13 ans, il fut employé par la Compagnie Delaware, et Hudson Canal.

Ses soirées furent employées à l'étude du dessin de machines et d'architecture. En 1870, il devint membre de la Société des Mécaniciens et forgerons, puis dans la même année, fut admis parmi les Chevaliers du Travail, loge 88.

des ramifications en France, en Belgique et en Angleterre. M. Powderly est un homme très-instruit, avec de larges vues et qui dévoue toute son intelligence et sa force morale à l'amélioration des classes ouvrières. Il peut compter comme une puissance contre les capitalistes, parce qu'il a pour lui l'intégrité l'honnêteté et la conviction sincère de l'ouvrage auquel il a sacrifié son existence et ses capacités.

BATTEZ VOS FEMMES

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE.

Une femme légalement battue.

Faut-il croire que les magistrats de la 4e chambre du tribunal civil de la Seine soient ignorants du proverbe persan qui défend de frapper une femme, fût-ce de la tige d'une fleur, ou bien doit-on penser que, laissant là toute poésie, ils ont estimé que le droit d'un mari dont la patience est about est, dans un cas comme celui qui leur était soumis, d'user de corrections manuelles, seules susceptibles d'amener une épouse insuffisamment repentante ?

Le jugement que nous allons relater indique que dame Thémis, en la circonstance, s'est fort peu soucieuse de poésie orientale et même n'a eu cure de maintenir intact le vieux renom de galanterie dont jouit le peuple français. Elle en a fait une question de quartier, d'étage, de profession, de métier, et la défense le battre sa femme n'est plus absolue, mais elle devient relative.

La dame Combes a pour mari un boulanger qui a la prétention de surveiller aussi étroitement que son pétrin, et il n'entend pas qu'on vienne chanter auprès de lui ;

La boulangère à des écus Qui ne lui coûtent guère...

La conduite de Mme Combes laisse malheureusement plus qu'à désirer, et les simples présentations n'ayant pas eu pour effet de mettre fin à de déplorables écarts, son mari a eu recours à d'autres moyens plus énergiques ; à chaque frasque nouvelle, il a répondu par une verte raclée.

Ce traitement n'a pas convenu à la boulangère, et elle a intenté à son mari une demande en séparation de corps. Enquête et contre enquête ; la réponse du mari n'a pas varié : " J'ai simplement corrigé ma femme, et je ne connais pas, dans le milieu où nous vivons, d'autre punition à lui infliger."

Est-ce un sage, est-ce un philosophe, ce mari ?

Le tribunal, admettant ces explications, a décidé que le boulanger avait, en battant sa femme, agi dans la plénitude de son droit ;

" Attendu, dit le jugement, qu'il est constant que Combes entendait lui infliger des corrections motivées par des écarts de conduite qui avaient excité sa légitime indignation ;

Qu'il est arrivé plusieurs fois, en effet, que la dame Combes a passé la nuit entière hors du domicile conjugal sans motifs légitimes et sans l'autorisation de son mari ;

Que la gravité des mauvais traitements imputés à Combes a d'ailleurs été exagérée...

Que dans ces circonstances et en tenant compte du milieu social où vivaient les époux, les faits dont se plaint la dame Combes ne peuvent être considérés ni comme des injures non provoquées, ni comme des sévices assez graves pour menacer d'une manière permanente sa sûreté ou sa dignité ;

Que la continuation des mêmes faits ne pourrait plus tard justifier sa demande que si sa bonne conduite ne lui procurait pas désormais la cessation des représailles dont elle a pu souffrir dans le passé."

Et si Mme Combes peut recommencer ses fureurs hors du logis conjugal jusqu'au matin, elle sait d'ores et déjà que son légitime époux est, de par justice, autorisé à la battre à son retour, dru comme plat.

Ça doit être vrai car tout le monde le dit

QUE LA MAISON

L. A. BERGEVIN, TAILLEUR-FASHIONABLE

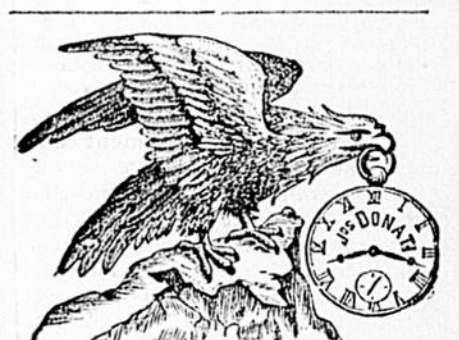
35 à 45, Rue Notre-Dame,

Vend ses marchandises à 15 0/0 meilleur marché que n'importe quel autre établissement de la ville, et si vous en doutez, allez vous en convaincre par une inspection des divers départements de cet établissement, qui regorgent actuellement des plus belles marchandises provenant des meilleurs manufacturiers Canadiennes, Européennes et Américaines.

INSTITUTEUR

On demande pour le Collège de St-Michel de Bellechasse, un professeur de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement anglais et français, et pouvant fournir de bonnes recommandations.

S'adresser au REVD L. A. DEZIEL, Ptre, Directeur du Collège. 31 mars 1886. Im—160



JOS DONATI Watch-Maker & Jeweller

No. 158, RUE ST-JEAN, (EN DEHORS), QUEBEC.

L'assortiment varié et considérable qu'il vient justement de recevoir et consistant en : ARGENTERIES de toute espèce. MONTRES en Or et en Argent. CHAINES en Or, Argent et Cheveux. EPINGLETTES de toutes sortes pour Dames et Messieurs. BRACELETS, COLLIERS, LOQUETS pour Dames. JONCS unis et gravés, Jones de toutes sortes. PENDANTS - D'OREILLES dans les goûts les plus variés. BOUTONS DE CHEMISES en Or et en Pierre, nouveau genre. HORLOGES unies et de fantaisie, derniers patrons.

Joseph Donati, Horloger et Bijoutier. 24 mars 1886. 3m.—149

JOSEPH DONATI

Horloger et Bijoutier. 24 mars 1886. 3m.—149

GRAINES NOUVELLES !

GRAINES NOUVELLES ! !

Nous venons de recevoir des principales maisons Anglaises et Françaises, par les Steamers "Vancouver" et "Circassian", un approvisionnement nouveau de

GRAINES DE JARDINS ET DE FLEURS

Nous garantissons qu'elles répondent aux noms sous lesquels nous les vendons. Nos adresses sont CATALOGUES à tous ceux qui en feront la demande sur envoi de frais de poste

JOHN E. BURKE,

Dispensaire de Quebec,

2, RUE De La FABRIQUE

24 mars 1886. 6f—146

DOMINION HOUSE!

Coin des rues D'Aiguillon et Ste-Genievieve.

PENSION A LOUER.

Le soussigné désire louer toute la partie de son hôtel qui a rapport à la pension, c'est-à-dire les 2e et 3e étages, meublés ou non, et comprenant 17 chambres à coucher, deux grands salons, deux belles salles, une tabagie, une spacieuse salle à dîner, une grande cuisine avec un magnifique poêle range et tous les ustensiles.

CONDITIONS LIBÉRALES

Jamais occasion plus avantageuse ne s'est offerte aux personnes qui désirent tenir une maison de pension. L'établissement est très bien situé et ne peut être en meilleur ordre, et la clientèle est toute faite.

JOS. POITRAS, Propriétaire.

18 mars 1886, Im—131

Sommaire des Annonces.

La compagnie de navigation des bateaux à vapeur de Québec. Villeneuve & Frère : Ouverture d'un superbe magasin. Jos. Lepage : Huile de charbon. J. E. Morrison, chimiste. Cyr. Tessier : Succession de feu l'honorable juge Thos. McCord. Jos. Motard : Avis. J. E. Morrison : Pharmacien-chimiste. J. G. Goudeau : Société de Construction Permanente de Québec. J. B. Renaud & Cie : Inondation Oct. Lemieux & Cie : Enean de fonds de banqueroute en chaussures. Joseph Guillemette : Chaussures ! Chaussures ! MM. Gingras, Langlois & Cie : Eau St. Léon. J. A. Mailloux : Brique à vendre. Victor Marier.—Avis public. Jos. Donati : Hologer et bijoutier. J. F. O'Brien : Chapeaux. Jos. Poitras : Dominion House. Révd L. A. Déziel, Ptre—Instituteur.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois moisures. EDGAR QUINET.

UNE CITATION

Notre confrère de l'Electeur reproduit comme venant de la Justice l'entrefilet suivant :

"Le colonel Amyot fait dire à M. Faucher de St. Maurice M. P. P. pour Bellechasse, que s'il ne vote pas pour la motion Garneau il n'aura pas 300 votes à la prochaine élection."

Nous ne savons pas vraiment comment il se fait que l'Electeur nous attribue ces lignes. L'entrefilet, tel que rédigé voudrait simplement dire que le colonel Amyot nous a chargé d'une commission pour M. Faucher de St. Maurice et que nous nous serions acquittés de cette commission d'une manière fort inconvenante. Nous sommes bien d'opinion que si par impossible M. Faucher de St. Maurice croyait de son devoir de modifier ses opinions bien connues sur l'affaire Riël, il y aurait probablement peu d'espoir pour lui de se faire réélire à Bellechasse.

Mais du fait que M. Faucher de St. Maurice ne réunirait probablement pas 300 votes dans le comté s'il vote contre la motion Garneau, il ne faut pas conclure que nous le lui avons dit dans des termes aussi crus et aussi peu convenables que ceux qu'on nous impute.

Du reste M. Faucher de St. Maurice n'a pas encore voté.

Nous avons déjà exprimé l'espoir qu'il serait patriote jusqu'au bout et cette espérance nous ne la perdons, s'il y a lieu, qu'au moment du vote. Il ne nous entre pas dans l'idée que M. Faucher de St. Maurice ait oublié la part qu'il a prise au mouvement national et qu'il croie devoir marcher sur les traces de MM. Tarte et Vanasse. Cependant c'est son affaire, chacun est libre de se conduire comme il l'entend ; jusqu'à preuve du contraire nous croyons pouvoir dire que nos amis de Bellechasse peuvent compter sur leur député.

A LA QUESTION.

Le Pourfendeur de Victor Hugo nous rappelle à la question !

M. Chapais ferait mieux de cesser cette polémique avec nous, s'il n'est pas capable de répondre à nos arguments, autrement qu'en répétant toujours les mêmes balivernes.

Il a commencé par traiter des détectives les citoyens honorables qu'il a insultés en plein public, et aujourd'hui qu'il est convaincu d'avoir dit une fausseté dans son journal, il traite d'informateur celui qui nous a aidé à le démasquer.

M. Chapais a le droit de se fâcher ; mais, si nous voulions nous aussi lui donner des petits noms doux, nous trouverions certainement des qualificatifs, pour répondre à ses épithètes d'informateur et de détective à l'adresse d'un des propriétaires de notre journal. Nous conseillons à M. Chapais de garder son sang froid. S'il s'était fâché jadis, il n'aurait jamais réussi à écraser Victor Hugo. Qu'il discute donc avec calme et sans donner des noms à ses voisins.

Le reste de l'article de notre confrère ne contient absolument rien de nouveau. Il est évident que, malgré tous nos efforts, nous ne l'amènerons jamais à discuter le point en litige, le seul qui intéresse le public. Pour bien faire comprendre à M. Chapais, une dernière fois, quelle est la nature du débat actuel, nous lui répétons qu'il ne s'agit pas ici de la Justice mais bien de savoir comment les députés devront voter sur la motion Garneau.

Pourquoi M. Chapais n'explique-t-il pas comment la chambre peut s'occuper d'une question de politique impériale, si les questions de politique canadienne ne sont pas de notre ressort même comme assemblée délibérante.

L'on nous rappelle à la question. Eh ! bien, voilà la question posée clairement. Quand même M. Chapais reproduirait pendant dix jours dans le Courrier ce que nous avons écrit le 9 janvier, ça ne l'avancerait pas du tout, car il n'a pas la bonne foi de dire au public quelle a été

notre réponse sur ce sujet là. Pour lui donner une dernière chance de se montrer un peu loyal nous allons le dire encore une fois.

La Justice avait exprimé l'opinion que les questions de politique fédérale n'étaient pas du ressort des législatures locales. C'était du reste une vérité de La Palisse ; mais, lors que deux ministres et la presque unanimité de la chambre eurent décidé à propos de la motion Carbray qu'elle avait le droit absolu (l'expressive power) de discuter n'importe quelle question, alors nous nous sommes dit ceci : puisque des questions irlandaises et impériales regardent la chambre locale, puisque des ministres ne regardent pas à se mettre en contradiction avec leurs collègues lorsqu'il s'agit de leur nationalité à eux, puisque la chambre déclare qu'elle peut s'occuper de tout ce qui vient devant elle, pourquoi les députés patriotes de la chambre d'assemblée ne se prononceraient-ils pas sur la question Riël ?

N'étions-nous pas parfaitement logique en tenant ce raisonnement ? Nous souhaitons à notre confrère de ne jamais tomber dans des contradictions plus grandes que celles-là. Là dessus nous lui disons : au revoir, et nous lui conseillons soit de trouver des arguments, soit d'en prendre son parti et de se taire.

UNE RETRAITE EN BON ORDRE!

Jendredi, le Journal de Québec avait publié un article intitulé : Un vieux cliché, dans lequel se trouvait le passage suivant :

L'Electeur et la Justice sont deux journaux bien connus. Le premier n'est qu'une circulaire électorale et le second est dirigé par deux hommes qui ont déjà eu trop de patronage et qui sont mécontents de l'avoir perdu.

Le lendemain, vendredi, nous avons publié à l'adresse du Journal de Québec l'entrefilet suivant intitulé : Patronage : "Le Journal de Québec parle de patronage. Il y a bien des gens qui croient que le Journal et ceux qui l'inspirent devraient être les derniers à parler de cette question. Mais enfin, si l'Electeur y tient, il n'a qu'à le dire, nous n'aimons pas à parler de nous-mêmes, mais, s'il le faut, nous raconterons l'histoire de notre patronage en rapport avec le gouvernement local.

Si le Journal croit que nous n'euissions pu garder du patronage, si nous l'eussions voulu, qu'il aille s'informer, auprès de ses maîtres."

Or, samedi, voici ce qu'on lisait dans le Journal de Québec :

La direction du Journal désire faire connaître à ses lecteurs que l'article intitulé Un Vieux Cliché, paru dans ses colonnes du 29, a échappé à son attention, qu'elle n'a aucun désir d'en assumer la responsabilité, et regrette la chose.

Pas de commentaires !!!

LES GRÈVES

Les dépêches des Etats-Unis en date du 1er mai, nous annoncent un soulèvement à peu près général de grévistes. On porte déjà à 35,000 le nombre des ouvriers qui ont suspendu tout travail. Ce qui a donné à ses grèves une spontanéité aussi générale, c'est que les principales villes qui sont menacées par l'attitude des ouvriers, contiennent des ramifications de la grande association des chevaliers du travail. On demande généralement 8 heures de travail et 8 heures de salaire. Les dépêches de Chicago ne sont pas rassurantes. Les meubliers, les employés de chemin de fer, les chantiers à bois sont en grève et sont menaçants.

Ces ouvriers sont en général polonais, allemands, bohémiens et russes. Leurs chefs font des discours incendiaires. Les charpentiers de Baltimore se sont mis en grève au nombre de 2,000. A Cincinnati on s'est soulevé au nombre de 3,000. A St. Paul les plombiers sont en grève. A Portland ce sont les cigariers.

Il est certain que cette immense grève pourrait s'apaiser si on appliquait le système d'arbitrage récemment proposé par le Président des Etats-Unis. Malheureusement il y a au fond de tout cette manifestation un levain de socialisme teuton qui pourrait finir par mettre le feu aux étoupes.

Une froide Reception

Télégramme de St. Jean de Terre-nouve, 22 avril 1886.

Le steamer de la ligne Allan, "le Caspian" qui est le premier bateau parti de Liverpool pour ici, est arrivé dans notre port cette après-midi. Un grand nombre de citoyens s'étaient rassemblés sur le quai pour être témoins de l'arrivée du nouveau Gouverneur Sir Georges Des Vœux.

Les membres des deux branches de la législature se rendirent en corps pour présenter leurs hommages au nouveau dignitaire. Quelques minutes avant une heure de l'après-midi, Sir Georges, le sabre en main conduisit mademoiselle Carter et était aussi accompagné par Sir F. B. T. Carter qui avait Lady Des Vœux à son bras. Aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre ils furent salués par les applaudissements frénétiques des officiers et des employés du "Caspian."

Le peuple qui était sur les deux côtés du quai ne manifesta aucun sentiment de sympathie, et se tint dans une froide réserve. Pas un hurra ! Pas une démonstration tendant à manifester la joie du peuple à l'occasion de l'arrivée du nouveau u gouvernant de Terre-nouve.

ve. Nous tâchons à donner quelques mots d'explication sur cette froideur apparente de notre population. Sir George Des Vœux ne doit pas se formaliser de cette déclaration et en venir à la conclusion que les citoyens de Terre-nouve sont mal disposés à son égard. Mais Son Excellence doit se rappeler qu'il a été nommé sous des circonstances tellement critiques qu'il a été impossible au peuple d'agir autrement.

Il va sans dire que personne ne se le blâme personnellement. Et les insultes que nous citoyens nous avons reçu de certains quartiers, à l'occasion de l'appointement d'un étranger chargé de remplacer un homme aussi populaire que Sir Ambrose Shea et que l'on avait si bien qualifié "d'enfant du sol," cette insulte disons-nous doit être attribuée à la classe anti-patriotique des citoyens, classe qui en ce moment règne en dominant ici.

Ce fait prouve que son Excellence 'aurait fait tout en son pouvoir pour faire régner sur cette possession de l'empire Britannique, la justice, et l'ordre.

D'ailleurs nous aurons l'occasion de prévenir Sir George Des Vœux contre la classe malsaine des citoyens qui a naguère bouleversé la population et amené un conflit.

Son Excellence a été assermenté comme gouverneur et comme commandant en chef, à 4 heures, cette après-midi, au Parlement.

M. L. P. Pelletier a passé la journée de samedi à Montmagny pour affaires professionnelles.

Résumé des Dépêches

LA QUESTION IRLANDAISE

Londres, 1er.—Il y a eu aujourd'hui une assemblée anti Home Rule à Westham. Elle était présidée par M. Cornwall, député libéral pour Derbyshire. Lord Leicester (libéral) présidait une assemblée semblable tenue à Norwich.

M. Goschen, dans un discours qu'il a fait à Aairsley ce soir, a déclaré que le projet de loi Home Rule de M. Gladstone n'aurait jamais la sanction royale.

Dublin, 2.—A une assemblée tenue aujourd'hui à Killarney par la branche de la Ligue Nationale, on a proposé que les membres de la ligue qui ont voté pour lord Kenmore à la dernière élection soient expulsés. Le président, M. Sheehan a refusé de soumettre cette proposition et, en conséquence, elle a été retirée. On croit que c'est par déférence pour Parnell.

CANAL DE PANAMA

Panama, 1er.—Quelques-uns des principaux membres de la commission espagnole chargée d'examiner les travaux du canal ont fait connaître à des représentants de journaux leur opinion de la manière suivante :

"Notre opinion est tout à fait favorable à l'entreprise. Nous sommes tout étonnés des progrès qu'elle fait et nous apprécions hautement les matériaux employés et les machines dont on fait usage pour le creusement du canal."

M. Boyer, directeur de la Compagnie du Canal de Panama, est mort. On considère ce décès comme une grande perte pour la Compagnie et on la déplore.

New-York, 1er.—Le docteur W. Nelson, qui a passé cinq années comme médecin pratiquant à Panama, est arrivé à New-York, aujourd'hui. Il a déclaré dans une entrevue avec des représentants de la Presse Associée que : "Si les journaux avaient été exacts en rapportant M. de Lesseps comme ayant dit qu'une moitié des travaux du canal était terminée, cette déclaration était volontairement trompeuse. Une crise affreuse s'est déclarée dans les affaires du canal."

"On dit, et cette nouvelle est d'excellente source, que la compagnie a épuisé ses fonds et qu'elle cherche à faire un emprunt de capital. Il serait de \$120,000,000. Il est probable qu'on n'a jamais vu pareil gaspillage dans l'administration des affaires de la compagnie."

"Après cinq années de travail et une dépense énorme d'argent, il y a encore un océan de difficultés à surmonter. "La fièvre jaune fait encore des ravages à Panama et il y a eu 15 décès en mars et 40 dans les employés du canal et 45 décès à Panama."

SOCIALISTES ALLEMANDS

Berlin, 2.—Le gouvernement prussien redoutant des grèves imminentes a lancé un décret ordonnant à la police d'intervenir dans le cas où des grévistes voudraient intimider les ouvriers.

On prend des mesures de précautions extraordinaires contre les grévistes impliqués dans la dernière agitation démocratique.

Les chefs de ce mouvement veulent profiter des grèves pour augmentation de gages aux fins de rendre plus large la division qui existe entre les patrons et les employés.

Ils veulent aussi augmenter au moyen de ces grèves les haines des ouvriers mécontents contre l'ordre social et politique. C'est le moyen d'amener une rupture irréparable entre les patrons et leurs employés.

Les assemblees socialistes et les publications socialistes seront sous stricte surveillance. Les gouverneurs de districts sont autorisés à demander des militaires si c'est nécessaire pour mettre à exécution ces nouvelles dispositions législatives.

DÉCÈS

Londres, 2.—Lord Ridesdale est mort aujourd'hui à l'âge de 81 ans. Il était membre de la commission royale à propos de la loi du divorce. Il a publié une brochure intitulée : "La loi de l'Ecriture contre le divorce."

DIVIDENDES

Ottawa, 1.—Les banques suivantes ont donné avis qu'elles faisaient un dividende de 5 o/o et aussi avis des dates des réunions annuelles.

Table listing dividends for various banks: La banque de Québec, Jacques-Cartier, Ville Marie, Ontario, Péderale, Maritime, Frères, St. Jean, Centrale de Toronto.

La Banque des Marchands donne avis d'un dividende semi-annuel de 3 o/o. Aussi que son assemblée annuelle aura

lieu le 16 juin.

La banque de Toronto paiera un dividende semi-annuel de 4 o/o et un bonus de 2 o/o. La réunion des directeurs aura lieu le 16.

La Mount Royal anch Co'y donne avis que la réunion des directeurs et actionnaires aura lieu le 8 mai.

PILOTAGE

Un ordre en conseil a été passé approuvant une augmentation des taux du pilotage en certains cas, sur le tarif fait par la Commission du Havre de Québec.

NOMINATIONS

M. Elias C. Bonchê a été nommé maître du Havre à la rivière Bourgeois, Richmond Cité N. E. et M. Donald Arthur de Little Gloucester country, N. B.

DÉSASTREUX INCENDIE

Montréal, 2.—Un désastreux incendie a eu lieu à 4 heures, hier soir, aux usines du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le département des peintres a subi des pertes pour un montant de \$15,000. L'origine de cet incendie est encore inconnue.

LE GARDIEN LAVIOLETTE

Montréal, 2.—On a reçu aujourd'hui de St-Vincent de Paul la nouvelle que le gardien Lavolette était beaucoup mieux et qu'on espérait que s'il vivait encore ce soir ses jours étaient assurés.

Nouvelles Générales

Le conventum du collège de Nicolet

On parle beaucoup en ce moment d'un conventum des anciens élèves du collège de Nicolet qui aurait lieu vers le commencement de juin. Le projet d'élever un monument à la mémoire de M. l'abbé Caron sera probablement mis à exécution à cette occasion.

Les anciens élèves verraient d'un bon œil cette fête de leur Alma Mater.

A TRAVERS QUEBEC

Fête de Mgr Laval

La fête de Mgr Laval a été remplacée cette année au Séminaire de Québec par une séance littéraire et musicale.

Son Eminence Mgr Taschereau, M. le Grand-Vicario Legaré, le supérieur, les professeurs, les élèves du Petit et du Grand séminaire formaient l'auditoire.

Trois panegyriques du grand et saint évêque ont été prononcés. L'un en latin par M. l'abbé E. Roy, professeur de rhétorique ; l'autre en anglais par M. l'abbé J. Foley, élève du Grand séminaire, et le troisième par M. P. Bouffard, élève de rhétorique.

Les Rév. MM. Bernier et Labourière ont exécuté deux duos de piano qui ont été fort goûtés.

Médecin à la Jeune Lorette

M. Alexandre Boucher, M. D., qui a été admis à la pratique de la médecine aux derniers examens de l'Université Laval, va s'établir à la Jeune Lorette.

Steamers Océaniques

Le Steamer Vancouver est le premier paquebot-poste océanique arrivé dans notre port depuis l'ouverture de la navigation. Il est allé prendre son mouillage au quai du Grand-Tronc, à Lévis. Ce steamer avait à son bord 39 passagers de chambre, 28 intermédiaires, 300 de pont. Après avoir déchargé 200 tonneaux de cargaison. Il est parti pour Montréal à 4.50 hrs. p. m.

Le capitaine rapporte : "Nous sommes partis de Liverpool à 12.30 hrs. a. m., vendredi le 28 avril dernier et de Moville à 7.30 hrs. p. m., le même jour. Nous avons eu deux jours de forts vents debout et deux mers qui étaient loin d'être douces en traversant l'Atlantique. Nous avons été signalés, au Cap Ray, à 5 hrs. p. m., vendredi dernier ; et nous avons demandé l'état de la glace dans le golfe. Nous n'avons pas vu de glace ni dans ni en dehors du golfe. Le 29 avril dernier nous avons rencontré deux navires, aux Bancs et en destination de l'Ouest. Samedi dernier, nous arrivions à Rimouski à 9.30 hrs. p. m., et nous déchargions 120 sacs de matière postale. A 11 hrs. a. m., dimanche nous arrivions à Québec."

L'Océan King, capt. Denham, venant de Londres, est le second steamer océanique arrivé samedi dernier après-midi, dans notre port, depuis l'ouverture de la navigation. Après avoir déchargé au quai des Commissaires, la partie de sa cargaison pour Québec, il est parti pour Montréal à 4 hrs. a. m., hier.

L'œuvre de l'école des Frères

Hier matin, à la grand'messe, à St. Roch, M. le Curé Bélanger a fait un appel en faveur de l'œuvre de la construction d'une école pour les Frères de la doctrine chrétienne. Il a fait d'abord connaître à ses paroissiens qu'un vaste et splendide terrain près de la chapelle de la congrégation de St. Roch avait été acheté au coût de \$11,000. Ce terrain est assez spacieux pour l'érection de l'école et aussi pour la construction d'une bâtisse servant de demeure aux Frères de la doctrine chrétienne.

Le coût de ces deux bâtisses sera de \$30,000. Une quête domiciliaire va sans délai être commencée pour la réalisation de ce montant.

C'est M. le curé Bélanger lui-même qui la fait. Elle commencera dans la rue St. Valier, à partir de la rue St. Onrs et se continuera tous les jours à l'exception des samedis.

Le barreau

Samedi après-midi a eu lieu l'assemblée annuelle du Barreau du district de Québec. L'on y a fait l'élection des officiers pour l'année courante. En voici le résultat, qui a été chaudement discuté :

Bâtonnier.—L'hon. M. David Ross, C. R., élu par un vote de 50 contre 41, en faveur de l'hon. F. Langelier, C. R.

Syndic.—M. C. Morisset, C. R. ; Trésorier.—M. Montambault ; Secrétaire.—M. Bradley, réélu.

Conseil.—L'hon. M. Irvine, C. R., l'hon. J. Blanchet, C. R., l'hon. F. Langelier, C. R., M. J. C. Bossé, C. R., M. Dunbar, C. R., M. Jacques Malouin, C. R., M. Miller et M. Drouin.

Au Lac Beauport

MM. G. Foisly, de Montréal, Jos. Vincent, T. J. Levalée et Fortin sont allés récemment faire une pêche au lac Beauport. Ils y ont pris de superbes truites. M. J. Bigonnette, le propriétaire et gérant de l'hôtel qu'il se trouve près du lac Beauport, y fait faire cette année des réparations considérables pour le confort des promeneurs.

Pas corrigée

Nous regrettons de constater que la fin du discours de l'hon. M. Garneau, que nous avons publié la semaine dernière, est remplie de fautes de typographie. Malheureusement, l'épreuve qui n'avait pas été corrigée, a entièrement échappé au contrôle de la rédaction.

Musique sur la Terrasse

Nous avons vu hier le chef de musique M. Jos. Vézina, qui nous a dit que les fanfares dont il a la direction seraient prêtes à commencer la musique sur la Terrasse. Il ne sait pas précisément où en est rendu le comité d'organisation des concerts de cet été. Il n'a pas entendu parler de ses démarches. Il sait que M. l'échevin Louis Demers doit demander au conseil-de-ville un octroi pour venir en aide au comité d'organisation.

Nous espérons que la corporation répondra favorablement à la demande si légitime de M. Demers.

Les belles soirées sont revenues, et le public à hâte d'entendre les fanfares de Québec.

Incendies

Le feu s'est déclaré ce matin dans une maison de la rue O'Connell, quartier Montcalm, vers 3 heures. Les flammes sortaient par la couverture. Les pompiers se sont rendus immédiatement. L'incendie a été circonscrit. Un des chevaux de la brigade a pris l'épouvante. On n'a pu le rattrapper qu'à la barrière St-Louis.

Le feu s'est déclaré ce matin à la pharmacie de M. Morisson, rue Buade, dans un appentis contigu au magasin. L'incendie a pu être circonscrit assez facilement sans causer trop de dommage. Nous regrettons d'autant plus cet accident qu'il est arrivé un jour où M. Morisson aurait bien pu s'en passer, parcequ'il devait aujourd'hui célébrer son mariage.

Les dommages sont d'une centaine de piastres dit-on. On ignore complètement l'origine de l'incendie.

AFFAIRES MARITIMES

Le montant perçu à la douane, le 1er mai, est de \$186,588.

Arrivées et départs des vaisseaux.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Québec, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Montréal, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Canada, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Québec, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Québec, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Québec, including ship names, destinations, and dates.

Table listing arrivals and departures of ships to and from Québec, including ship names, destinations, and dates.

CET ESPACE EST RÉSERVÉ PAR OCTAVE LEMIEUX & Cie, ENCANTEURS.

Encaen d'un fonds de banqueroute en marchandises sèches, épicerie, ferromeries, bois, voitures, chevaux, harnais, etc., etc.

In re : Hermyle Parant, marchand, de St-Urbic de la Rivière Blanche, failli.

Mardi, le 4 Mai prochain Et les jours suivants

Au magasin du failli, à St-Urbic de la Rivière Blanche, \$5,000 de draps, tweeds, draps de pilot, étoffes à robe, flanelles, cotonades, hardes faites, chaussures, tapisseries, ferromeries, épicerie, bois, chevaux, voitures, harnais, et une immense quantité d'autres effets. Nous avons reçu instruction de Henry A. Bédard, éc., curateur en cette affaire, de vendre au magasin du failli, mardi, le 4 mai prochain, et les jours suivants, tout le fonds de commerce appartenant à cette succession, ainsi que l'ameublement du magasin. Tout sera vendu sans réserve et en lots convenables pour le commerce. La vente commencera à 10 heures précises a.m. Les conditions seront données avant la vente.

OCT. LEMIEUX & Cie. Encanteurs. 6F-304

Inondation !!

FARINE Légèrement endommagée par l'eau, — A VENDRE CHEZ —

J. B. Renaud & Cie., 72 à 82, Rue St-Paul, Québec.

—AUSSI—

GRAINS DE SEMENCE

BLÉ à BARBE DE 3 MOIS, (Spécialement importé d'Écosse).

BLÉ RAS, ORGE, 2 et 4 rangs, ETC., ETC.

GRAINE DE MIL, TRÈFLE ROUGE, BLANC ET ALSYKE.

A BAS PRIX 24 avril 1886. 200

AVIS

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean et des porteurs de débiteurs qui ont conservé leur droit de voter, en vertu de l'acte 40 Vict., chap. 33, Statuts de Québec, aura lieu au bureau de la Compagnie, Chambres Commerciales, rue St-Pierre, à Québec, JEUDI, le TREIZIEME jour de MAI prochain, à TROIS heures P. M., afin de recevoir le rapport annuel des Directeurs, pour l'élection des Directeurs pour l'année suivante et pour autres affaires.

J. G. SCOTT, Secrétaire. 16F-202

Société de Construction Permanente de Québec

LE PREMIER MAI prochain et après la société paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel de DEUX PAR CENT sur le fond capital. Le livre des transferts d'actions sera fermé du vingtième au trentième jour d'avril courant inclusivement.

J. G. GOURDEAU, Secrétaire. Québec, 26 avril 1886. 5F-303

NOUVELLES IMPORTATIONS

Fruits—Bananes, Oranges de Floride, Pommes de tables, Pommes pour frire, citrons, etc.

Légumes de la saison—Tomates, Concombres, Asperges, Epinards, Pois verts, Fèves vertes, Laitue, Raves, Rhubarbe de la saison, Persil de la saison.

Viandes—Jambon, Bacon, Saucisson fraîche de Bourgogne, Tête fromagée, Langue, Jambons roulés.

Beurre—Beurre frais et salé, œufs, etc., etc.

Conserves—Champignons, Délicieux Pois verts, Fèves françaises, Sardines, Aichois, Asperges, Olives, Capres, Moutarde française, Marinade, etc.

Fromages—Fromage Roquefort et de Brie. Aussi : Fleurs, Bouquets, couronnes, croix, etc.

Agent du Colonel Rhodes. E. ROUMILHAC, 10 et 12 rue St-Jean, (Haute-Ville), Québec. 1S-198

J. E. MORRISON, CHIMISTE,

31, RUE BUADE, 31

REGU NOUVELLEMENT : Du CIBIL'S FLUID BEEF—C'est le plus fort, le plus agréable et le plus digestible extrait de bœuf qui ait jamais été préparé. De l'EAU MINÉRALE BETHESDA, venant directement des sources. Il y a un téléphone dans mon établissement. HEURES DU DIMANCHE : —9 à 10 A.M., 11.3

DERNIERE EDITION

POURQUOI ?

Pourquoi M. Chapais a-t-il sou-

Parce que le beau-père le voulait

M. Chapais n'est pas seulement

Si ce pauvre Calino vivait encore,

BUSYBODY

Un journaliste de notre ville est

Que les députés prennent garde :

NOTES DE LA REDACTION

L'Evenement est contre la discus-

L'idée aussi pour un homme

L'indépendance sous le rapport de

Le Nouvelliste publie la motion

L'empoisonneuse.

Demain l'organe nous expliquera

Le Nouvelliste a lancé une sous-

M. Chapais a demandé un Nouvel-

LE COLONEL PANET

Nous apprenons, avec une bien

Le colonel Panet a de longs et

Depuis qu'il occupe le poste im-

Durant la dernière campagne,

le gouvernement continue dans cette

Nous regrettons d'apprendre que

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur,

Je lis dans le Monde du 24 avril

Et avec toute la grâce, l'urbanité,

Il y a une lettre de M. de Paul

Après la preuve non contredite

La cour est d'opinion que cette

Le juge cite plusieurs autorités

L'ami Fabien comprend-il ?

A bon entendre, salut !

FÊTE BRILLANTE AU GRAND SÉMINAIRE

Il y avait grande fête samedi

La cour en est venue à la conclu-

Noyade

Windsor Mills, 1er.—Un pénible

A midi, il y eut grand dîner

Le grand congé a été libéralement

Il fit ses études au collège Saint-

En 1843, il se rendit à Paris,

Il prit la soutane le 7 septembre

Mgr Fabre est né le 28 février

Le 1er mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le Syndicat de Québec, vient de

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

de Paul que M. Lavolette, préfet du

Son Honneur le juge Dugas est

Les symptômes les plus alarmants

Le malade a reçu les derniers sa-

Midi.—Le Dr. Brosseau, le juge

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er, 2

Mon père a passé une mauvaise

DUMONT LAVOLETTE.

3.30 hrs.—Le mieux continue.

L'affaire Sharpley

Son Honneur le recorder de Mont-

On sait qu'il s'agit de statues

Après la preuve non contredite

La cour est d'opinion que cette

Le juge cite plusieurs autorités

L'ami Fabien comprend-il ?

A bon entendre, salut !

FÊTE BRILLANTE AU GRAND SÉMINAIRE

Il y avait grande fête samedi

La cour en est venue à la conclu-

Noyade

Windsor Mills, 1er.—Un pénible

A midi, il y eut grand dîner

Le grand congé a été libéralement

Il fit ses études au collège Saint-

En 1843, il se rendit à Paris,

Il prit la soutane le 7 septembre

Mgr Fabre est né le 28 février

Le 1er mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le Syndicat de Québec, vient de

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le 11 mai 1876, il fut nommé

Le Syndicat de Québec, a reçu un

A Travers Québec

Une fort belle fête a eu lieu hier,

À l'église Saint-Patrice

Il y aura ce soir, chez M. Cyrille

Grande expérience de lumière

Il y aura ce soir, chez M. Cyrille

Deux jeunes gens trouvés ivres

Cour du Recorder

Deux jeunes gens trouvés ivres

CHANGEMENT AU C. P. R.

On nous fait part de la circulaire

Compagnie du chemin de fer du

Arrivées aux hôtels

Hotel St.-Louis.

M. W. Kirnoon, D. Thibaudau,

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

Celui situé sur la rue Arthur

Celui situé sur la rue St Jacques

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

Celui situé sur la rue Arthur

Celui situé sur la rue St Jacques

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

Celui situé sur la rue Arthur

Celui situé sur la rue St Jacques

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

Celui situé sur la rue Arthur

Celui situé sur la rue St Jacques

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

Celui situé sur la rue Arthur

Celui situé sur la rue St Jacques

Attention !

Nous attirons l'attention de nos

comp de crédit, sur les entrepreneurs

Le Syndicat de Québec, vient de

DÉCÈS.

En cette ville, le 2 mai 1886,

Le public est prié de se rappeler

La maison Laliberté est le seul

16 avril 1886. 189—1 m 3/4

Une maison, boutique de charbon,

Une partie du Magasin en Brique,

Le magasin occupé récemment par

AVIS

La société des commis-marchands

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

AVIS PUBLIC est par le présent

HUILE DE CHARBON

Je viens de recevoir en parfait ordre

Goudron Américain

Villeneuve & Frere

OUVERTURE

SUPERBE MAGASIN

No. 84, RUE ST-VALIER

Dans les premiers jours du mois

public notre nouveau magasin sur

général très complet de marchan-

visite. Il s'en retournera très satisfait.

VILLENEUVE & FRÈRE.

30 avril 1886. 209

Chaussures !

Chaussures !

NOUVEAU MAGASIN

CHAUSSURES

Le public trouvera au NOUVEAU

M. GUILLEMETTE, le propriétaire

de ce nouvel établissement, a quatorze

années d'expérience dans la manufac-

ture et a passé cinq ans au magasin

de M. Dassy, où il a acquis dans ce

genre de commerce toute l'expérience

qu'il faut. On trouvera aussi à ce

magasin tout genre de chaussures

dans les plus bas prix.

M. Guillemette a en mains un grand

lot de chaussures achetées en Job,

qu'il sacrifiera.

Souliers bottonnés pour dames, 55 c.

Bottines en cuir solide pour dames,

de 85 c. à \$1.10.

Gaijers pour hommes, \$1.00.

Soulier Écoteur pour dames, 85c. à \$1.00

valant \$1.25

Ce nouveau magasin est ouvert depuis

Samedi, le 10 courant

Le public et tous les amis sont respec-

teusement invités d'aller y faire une

visite.

Les meilleurs ouvriers pour ouvrage

sur commande sont attachés à cet établis-

sement.

Toute commande sera exécutée sous le

plus bref délai, et avec tout le soin pos-

sible.

— ALLEZ CHEZ —

JOSEPH GUILLEMETTE,

No. 249,

RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

15 avril 1886. 1m—187

BULLETIN FINANCIER

ACTIONS DE BANQUES, ETC.

1er mai, midi.

Table with columns: ACTIONS, Valeur des actions, Dernier dividende, 6 mois, Vendeurs, Acheteurs, P. \$100, P. \$100

FEUILLETON DE L'ÉDITION QUOTIDIENNE.

LE LOUP BLANC

(Suite et Fin.)

XXXIV

JEAN BLANC

Deux ou trois ans s'étaient à peine écoulés depuis les événements qui précèdent, qu'il n'y avait plus de traces de Loups sous le couvert. En revanche, on voyait souvent des troupes de bonnes gens remerçant Notre Dame qui leur avait rendu un fils de Trembl, c'est-à-dire un protecteur puissant et un bienfaiteur infatigable.

Georges Trembl de la Tremblays n'oublia pas qu'il avait été durant vingt ans, Didier tout court.

Grand seigneur par le sang, mais soldat de fortune, il crut avoir le droit de consulter uniquement son cœur dans le choix d'une compagne.

Certes, il lui était permis de penser que son union ne souffrirait point d'obstacles. Néanmoins il s'en souvenait un peu, et des plus sérieux: Jean Blanc refusa péremptoirement la main de sa fille à son jeune seigneur. Et ce n'était point un jeu. Jamais un millionnaire repoussant un gendre indigent, jamais duc et pair déclinant l'alliance d'un poète ne furent plus difficiles à fléchir que le pauvre albinos.

Il avait, lui aussi, ses idées d'honneur, inflexibles, rigides et plus fières à coup sûr que les préjugés réunis de toute la noblesse de Bretagne.

Didier ordonna et pria tour à tour, et longtemps en vain: mais un jour il eut la bonne inspiration de jurer devant Dieu et sur sa foi de gentilhomme breton qu'il n'aurait point d'autre femme que Marie.

Jean Blanc fut vaincu et céda: il fallait que Trembl eût des héritiers.

Ce fut un beau jour que celui où Marie passa le seuil du bon château de la Tremblays; Le calme et la joie y entrèrent avec elle pour n'en plus sortir.

Elle n'apportait point d'écusson pour écarteler celui de Trembl; mais, à tout prendre, il y avait assez d'armoiries diverses sous les austères portraits des vieux maîtres de La Tremblays; aucune pièce héraldique n'y faisait défaut.

En revanche, d'ailleurs, parmi toutes les châtelaines qui respiraient sur la toile depuis des siècles le parfum de leurs bouquets toujours frais, pas une n'aurait pu disputer à la pauvre fille de la forêt le prix de la beauté, ni celui de la bonté.

A raison ou à tort, le capitaine comptait cela pour quelque chose.

Bien longtemps après, lorsque les enfants de Georges et de Marie couraient déjà dans les talis, guidés par la vieille Goton Rehou, il y avait au couvent de Saint-Aubin-du-Cormier une religieuse du nom de sœur Alix qui les guettait parfois au passage et les embrassait en souriant.

Car voici encore une erreur qui court les livres: On dit que les bien-aimés de l'époux Jésus perdent le sourire, c'est mentir. Elle aimait ardemment, donc elles sont heureuses—d'un bonheur qui va au-delà de la mort!

Quand à Hervé de Vaunoy, voici ce qui advint six mois après la rentrée de Georges en l'héritage de ses pères.

Vaunoy avait quitté la Tremblays pour se retirer à Rennes. Il fit demander à Georges la permission de prendre dans le cabinet qu'il avait occupé au château, quelques objets à son usage.

Georges s'empressa de faire droit à cette demande. Vaunoy vint escorté de plusieurs hommes. Son cabinet était celui qui avait servi de retraite à Nicolas Trembl et renfermait cette armoire où le vieux Breton, partant pour son dernier voyage, avait puisé les cent mille livres dont il a été souvent question dans ce récit.

Cette armoire contenait encore de fortes sommes, laissées par Nicolas Trembl, et d'autres fruits des épargnes de Vaunoy qui chargé de ces richesses reprit le chemin de Rennes.

Mais ses valets arrivèrent à la ville sans lui et racontèrent, effrayés, que sur la lisière de la forêt, un coup de fusil était parti au-dessus de leurs têtes, et que Hervé de Vaunoy, frappé d'une balle en pleine poitrine, avait vidé les garyons pour rester mort sur la mousse du chemin.

Nous avons dirigé nos regards vers l'endroit d'où était parti le coup, ajoutèrent les valets; la nuit se finissait; pourtant nous avons vu une forme blanche sauter de branche, comme il n'est point raisonnable de penser qu'un être humain puisse le faire, puis disparaître au-dessus des plus hautes cimes des châtaigniers. Le lendemain, on trouva sur la mousse le cadavre d'Hervé de Vaunoy. Au-dessus de lui était terre le vieux mousquet que Jean Blanc tenait de son père.

AFFAIRES MARITIMES.

Arrivées et départs des vaisseaux.

EN DESTINATION DE QUÉBEC.

Alpha, Tonsberg, 5 avril
Arizona, Johnson, Mandal, 28 mars
Axel, Hogstrom, London, 13 avril
Alba, McFarlane, Arr, 12 avril
Apollo, Melsom, London, 12 avril
Alfred, Salvesen, Liverpool, 15 avril
Berkeley Castle, Sanpher, Carthagena, 8 avril
Balmoral, —, Christiania, 10 avril
Canada, —, Christiania, 10 avril
Orignillon, —, Frederikstadt, 5 avril
Clytie, Fraser, Quocnsboro, 11 avril
Carmel, Gjorudsen, Port Glasgow, 11 avril
Geneva, —, Plymouth, 14 avril
C. yde, Suitor, Cardiff, 14 avril
Donald Ferguson, Campbell, Belfast, 15 avril
Dronningon, Moyer, Antwerp, 11 avril
Foyland, —, Tonsberg, 7 avril
Festina Lente, —, Arendal, 7 avril
Norene, —, London, 15 avril
Hildur, Hanson, Newport, 10 avril
Hanna Maria, Ekqvist, Grimsby, 13 avril
Harvest Home, German, Londonderry, 10 avril
Hahneman, Thomson, Greenock, 11 avril
Hios, Olsen, Antwerp, 15 avril
Johane, —, Mandal, 25 mars
Loyal, Morch, Barrow, 14 avril
Leidy Dufferin, Marshall, Bowling, 11 avril
Lennatin, Berglof, Monte Video, 4 mars
Maad, Emmerson, Plymouth, 15 avril
Mead, Bond, Tonsberg, 25 mars
Octavia, Purly, Garrucha, 7 avril
Princess Alexandra, —, Greenock, 11 avril
Prince Charlie, Gundersen, London, 14 avril
Prince Eugene, Melsom, Rio Janeiro, 22 mars
President, —, Mandal, 25 mars
Pursia, Anson, London, 14 avril
Ruby, Morris, Dublin, 13 avril
Somaud, Forgeson, Dahi, Greenock, 14 avril
Somaud, Forgeson, Havre, 12 avril
Suarria, —, Frederikstadt, 24 mars
Suarraug, Lassen, Truro, 13 avril
Sveinung, Amsterdam, 15 avril
Svaidifara, —, Arendal, 3 avril
Sunnmerlee, Hunter, Leith, 12 avril
Thorese, —, Frederikstadt, 7 avril
Wm Wright, Cook, Newcastle, 7 avril
Zuleita, —, Sunderland, 15 avril
St Albans, Landhart, Belfast, 17 avril
Queen of Nations, McGill, Cardiff, 17 avril
Forganhall, McGregor, Freshick, 16 avril
Prince Patrick, Newman, Greenock, 16 avril
British Constitution, —, Newcastle, 10 avril
Magnum, —, Arendal, 7 avril
Ijukan, —, Christiansand, 10 avril
Amaranth, Kerr, Greenock, 17 avril
Surburris, Bremner, Liverpool, 19 avril
Hestia, Boetcher, London, 19 avril
Kulos, —, Waterford, 14 avril

EN DESTINATION DE MONTRÉAL.

Antoinette, —, Hoilo, 22 mars
Alida, Lange, Mauritius, 13 février
Arklow, Fye, Monro, 25 janvier
Alba, Anderson, Hoilo, 30 janvier
Alabama, Brown, Manila, 25 janvier
Carl Haasted, Maroni, Samarang, 18 février
Dictator, Tichman, Antwerp, 11 avril
Escalona (s), Anderson, Palermo, 5 avril
Florida, Hammergen Mauritius, 9 mars
Hoctanooga, Robbins, Yokohama, 21 janvier, via Formosa
Lake Lemna, Clark, Liverpool, 15 avril
Lizie C. Troop, Brown, Hoilo, 17 mars
Leopold Von Vangerow, —, Manila, 19 mars
Maud, McKinnon, Port Elizabeth, 31 mars
Maid of Langollen, —, Port Elizabeth, 22 mars
Ocean King (s), Denham, London, 16 avril
Primus, Heine, Manila, 5 mars
Plantagenet, Svenson, New Orleans, 5 février
via Havre
Rhine, Floornas, Antwerp, 11 avril
Rose Budd, —, Mauritius, 9 mars
Salvatore, Olivari, Genoa, 3 avril, via Marseilles

EN DESTINATION DE BATISCAN.

St Petersburg, Hansen, London, 7 avril

EN DESTINATION DU SAGUENAY.

Kamschatka, Aoyer, Illicanto, 7 avril
Annie, —, Laurvig, 8 avril
Albion, —, Mandal, 2 avril
Halvetia, —, Tonsberg, 5 avril
Johannes Rod, —, Tonsberg, 7 avril
Resolut, —, Tonsberg, 9 avril
Resource, —, Mandal, 31 mars
Sandal, —, Mandal, 31 mars
Sandro Norge, —, Mandal, 27 mars
Victory, —, Mandal, 30 mars
Lyns, —, Drammen, 12 avril
Oscar I, —, Gothenburg, 12 avril

EN DESTINATION DES TROIS-RIVIÈRES.

Hovding, —, Laurvig, 6 avril
Otto Antonio, —, Tonsberg, 5 avril

EN DESTINATION DE PASPÉBIAO.

G D T, Cantot, Rio Janeiro, 22 mars

EN DESTINATION DE GASPÉ

Dawn, LeClerc, Jersey, 15 avril
Red Gauntlet, Bonest, Figueira, 6 avril

JAMES PERRY,

Ebéniste et Marchand Tapissier
215, RUE ST-PAUL,

(Occupé autrefois par la Compagnie Manufacturière de Meubles Drum.)

Actuellement à vendre, un assortiment bon marché de

Meubles pour Chambres à Coucher et Salons. Tables pour salles à Diner et Salons, Chaises en Roseau perforées, Berceuses, en Canne des Indes et en Roseau, perforées, Buffets, Matelas en Fil de Métal

Ameublements faits sur ordre.

Ameublements de mSalons refaits à la mode

Les personnes qui voudraient donner des ordres pour ameublements et réparations devraient les donner avant que la saison des affaires ne commence, afin de donner le temps de finir convenablement l'ouvrage.

On s'occupe des DEMENAGEMENTS de printemps.

18 mars 1886. 6s-139

Photographies à Levis.

GRANDE REDUCTION

POUR LE

Temps du Carnaval.

Portraits dit cabinet

\$2 LA DOUZAINE.

Portraits dit cartes de visite

\$1.50 LA DOUZAINE.

Finis avec le plus grand soin.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

A. R. ROY,

Côte du Passage,

18 février, 1886. 100

Opinion du Capt. C. E. Holiwell

—SUR—

L'EAU ST. LEON.

MM. Gingras, Langlois & Cie,

Seuls Agents de la Puissance, Québec.

MESSIEURS,—J'ai le plaisir d'attester l'incalculable bénéfice que j'ai tiré de l'usage de la justement célèbre

Eau St. Leon

Pendant les dix années qui ont précédé l'année 1885, j'ai souffert le martyre du Rhumatisme et de la Goutte que des excursions de chasse et de pêche m'avaient fait contracter.

L'année dernière, j'ai fait l'essai de votre célèbre EAU ST. LEON, et j'ai régulièrement continué à en faire usage. Je dois déclarer que pendant les derniers douze mois je n'ai plus ressenti les atteintes de mes anciens ennemis de quelque manière que ce fut.

Bien à vous,

CAPT. C. E. HOLIWELL

3 avril 1886. a-165

CHEMIN DE FER

QUEBEC-CENTRAL

Arrangements d'automne et d'hiver.

A COMMENCER

LUNDI, LE 5 AVRIL 1886

Les Trains circuleront comme suit :

Table with columns: Malle, Mixte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke pour Junction Beauce, Lévis et Québec; Arrivée à Jct Beauce; Arrivée à Lévis; Départ de Québec pour Jct Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre; Arrivée à Lévis; Départ de Lévis; Arrivée à Jct Beauce; Départ Jct de Beauce; Arrivée à Sherbrooke; Départ de Lévis pour Saint-François; Arrivée à Saint-François; Départ de Saint-François pour Lévis; Arrivée à Lévis.

Ancienne maison Montcalm

Cafe Montcalm Hotel



36, RUE ST-LOUIS QUÉBEC,

Lunch a toute heure.

Z. ROGER & CIE.

6 mars 1886. 1a-122

Messieurs,—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST-LEON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre ou, No. 39, rue St-Patrice.

HONORÉ CASAUULT,

H. C. S

La célèbre Eau Minérale de St-Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie,

Seuls Agents

pour toute la Puissance,

Vis-à-vis l'Archevêché

20 janvier 1886. 1a-41

Livres ! Livres !

Chez FILTEAU ET FRÈRE, rue Buede.

Mémoires par DeGaspé, 1.00
Histoire et vie de M. de Maison-neuve, 300 pages gr in-8 enrichi de belles gravures, 1.00
La Revue Canadienne, complète, par livraison, 21 vols., 50.00
Garneau—Histoire du Canada, 4 vols., 6.00
Ferland—Histoire du Canada, 2 vols., 2.50
Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série, 20.00
Le Répertoire National, 4 vols., 16.00
Le Chien d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Le-may, 2 vols., 75c
26 janvier 1886. 44

Chapeaux ! Chapeaux !

—000—

C'EST LE TEMPS PLUS QUE JAMAIS

D'ABANDONNER LES CASQUES.

Voici le printemps qui arrive.

Achetez vos chapeaux chez

J. F. O'BRIEN, No. 95, RUE ST-JEAN.

Vous y trouverez le véritable chapeau élégant, bon marché, au prix du gros

24 mars 1886. 3m-144

SAMEDI PROCHAIN

NOUS AURONS TRANSPORTÉ LA

Balance de notre Stock Endommagé

PAR LE FEU, L'EAU ET LA FUMÉE,

AUX Nos. 112 et 114, RUE ST-JOSEPH,

Autrefois occupé par MM. FORTIN & BÉLANGER.

A ceux qui n'ont pas eu l'avantage de se procurer des marchandises à GRAND MARCHÉ de nous faire visite le plus tôt possible, notre Stock devant être

Vendu sans réserve d'ici au 15 Avril prochain.

BRUNET, LAURENT & CIE,

SAINT-ROCH

10 avril 1886. 178

La Banque Nationale

Le PREMIER MAI prochain, et après, la banque paiera à ses actionnaires un dividende de deux par cent, sur le capital payé, pour le semestre finissant le 30 avril prochain.

Le livre des transports d'actions sera clos, depuis le 10 jusqu'au 30 avril inclusivement.

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Basse-Ville, SAMEDI, le 15 MAI prochain, à trois heures P. M.

Par ordre du Bureau, P. LAFRANCE, Caissier.

19 mars 1886. 2m-140

Le "Monde Illustré"

Le 24 avril, le "MONDE ILLUSTRÉ" paraîtra à douze pages au lieu de huit. Cette augmentation commencera en même temps que le nouveau feuillet qui sera certainement le plus intéressant et le plus émouvant qui aura jamais été publié au Canada.

Deux cents dollars en primes sont donnés mensuellement et chaque copie du Monde Illustré peut gagner de un à cinquante dollars par mois.

En vente dans tous les dépôts de journaux et par les porteurs. Prix de l'abonnement un an, \$3.00; six mois, \$1.50; quatre mois, \$1.00—payable d'avance. Un numéro spécimen envoyé sur demande.

Adresse : BERTHIAUME & SABOURIN, 39, rue St-Gabriel, Montréal.

8 avril 1886. 173

LOTERIE NATIONALE

DE

M. LE CURE A. LABELLE.

VALEUR DES LOTS.

Première Série, \$50,000 00

GROS LOT \$10,000.

Deuxième Série, \$10,000 00

GROS LOT \$2,500.

Grand tirage final des Lots

DE CETTE LOTERIE,

LE 11 AOUT PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS.

HATEZ-VOUS D'ACHETER VOS BILLET.

Crédit du Billet.

Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cents.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au sousigné, agent pour le district de Québec, et à M. VICTOR MARIE, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des billets.

LOMER HAMEL, 55, Côte de la Montagne, Québec, 15 mars 1886.

BLANCHET AMYOT & PELLETIER

AVOCATS

NO. 6, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

HON. J. BLANCHET, L.L.B., C.E. G. AMYOT. L. P. PELLETIER, L.L.L. Québec, 9 janvier 1886.

TERRE A VENDRE.

Le sousigné, pour cause de santé, offre en vente à St-Henri de Lévis, une terre de trois arpents sur trente, avec maison à deux étages en pierre de rang et en briques, grange de 100 pieds, hangar, etc., le tout en bon ordre. L'eau dans toutes les bâtisses. Plantations d'érables et vergers à proximité de l'Eglise et du Québec Central. Prix modérés. Conditions faciles.

S'adresser au propriétaire, TMEO BEAUDOIN, St-Menri de Lévis, ou à L.-E. THOMPSON, à La Justice, Québec, 6 mars 1886. 2m 25-119

Compagnie de navigation du

Richelieu et Ontario

Arrangements du Printemps

1886

Les vapeurs de cette compagnie voyagent entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit: commençant Lundi, 26 Avril.

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis. Le steamer MONTREAL, capt. I. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures p.m., de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO

Les vapeurs faisant le service entre ces ports, commenceront le 1er de juin.

QUEBEC ET LE SAGUENAY

Le vapeur UNION, capt. Lecours, commencera le 4 Mai, tous les Mardis et Vendredis, laissant Québec à 7.30 hrs a.m., pour Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Les vapeurs ST-LAURENT et SPARTAN, commenceront leurs voyages quotidiens, le 23 juin.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.

Le steamer TROIS-RIVIÈRES, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1 h. p.m., commençant le 27 avril.

Le steamer CHAMBLI, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p.m., commençant le 27 avril.

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, commençant le 26 avril, (dimanche excepté) à 3.30 p.m., (le samedi à 2.30 p.m.) pour Verchères, arrêtant à Boucherville, Verennes et Bout-de-l'Île, et pour Contrecoeur les Lundis, Mercredis et Jeudis; pour l'Assomption et St-Paul l'Ermitte, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi.

ALEX. MILLOY, J. B. LABELLE, Gérant. Bureau principal, 228, rue St-Paul. Québec, 27 avril 1886. 205

TANNAGE A LA FAÇON.

TANNERIE DUGAL, QUÉBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du sousigné.

TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR,

330 et 332, RUE ST-VALLIER,

SAINT-ROCH.

20 janvier 1886. 1a-40

CHEMIN DE FER

QUEBEC ET LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD

6.35 a m Train mixte laissera Québec pour Saint-Raymond, arrivant à 10 a. m.

4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le Lundi, pour Québec, arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 4.00 p. m. pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 h. p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à 9.45. Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard.

Le train de malle se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant. Chambres Commerciales. 22 janvier 1886. 55

LA JUSTICE